

Madame, Monsieur,

Suite aux informations gouvernementales concernant la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire pour l'année scolaire, veuillez trouver ci-dessous leurs déclinaisons locales.

La rentrée scolaire de septembre s'effectue au **niveau 2**.

Les professionnels, les élus et représentants des parents se sont accordés sur l'organisation ci-dessous en apportant autant d'importance au besoin de protection sanitaire qu'aux besoins psychiques et sociaux des enfants.

A cette heure, nous n'avons pas d'information les conditions de l'évolution du niveau de protocole. Cette organisation est donc susceptible d'évoluer en conformité avec les consignes nationales.

Nous souhaitons à tous les enfants et à leurs parents une bonne rentrée !

Consignes générales à destination des parents :

- Limitez les regroupements aux abords des écoles
- Respectez les gestes barrières
- Respectez les instructions transmises par l'équipe éducative de l'école
- Surveillez l'apparition de symptômes chez votre enfant (fièvre supérieure à 38°)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Temps méridien classes Maternelles				
Horaire du repas (indicatif)	12h20			
Regroupement des enfants (« brassage »)	restauration : par classe Trajets : les grands accompagnent les petits	Trajets & restauration : par classe		
Lavage des mains	<i>Avant le repas et au retour en classe</i>			
Désinfection des tables	Entre chaque groupe classe			
Inscription portail familles	Inscription obligatoire (délai J-3 – Exemple : le jeudi 23h59 pour le repas du lundi)			
Temps méridien classes élémentaires				
Horaire du repas (indicatif)	12h30			
Obligation du port du masque	Oui pour les enfants et les adultes en intérieur	Oui pour les enfants et les adultes en intérieur et en extérieur		
Regroupement des enfants (« brassage »)	Temps de restauration : par classe à l'intérieur du restaurant Temps méridien et trajets : Groupe 1 : CP – CE1 – CE2 Groupe 2 : CM1 – CM2		Organisation par groupe classe	
Lavage des mains	<i>Avant le repas et au retour en classe</i>			
Désinfection des tables	Entre chaque groupe classe			
Inscription portail familles	Inscription obligatoire (délai J-3 – Exemple : le jeudi 23h59 pour le repas du lundi)			
PORTAIL FAMILLES – Réservation repas				

Pour les repas du midi, la réservation via le [portail familles](#) est obligatoire dès la rentrée.

Pour cette première semaine de rentrée, il vous est possible de [réserver](#) jusqu'à la veille 23h59.

Le délai des 3 jours de réservation sera fonctionnel pour le repas du lundi 13 septembre, soit le jeudi 9 septembre 23h59 pour réserver ce repas.

Comme les années précédentes, une vérification auprès du parent (maternelle) ou de l'enfant le matin permettra à l'enseignant de s'assurer que l'enfant mange bien au restaurant le midi.

INFORMATION ET AIDE : Guichet unique – Point 21